
LES DRAPS D'ENGHIEN AU MOYEN-AGE

SIMONNE ABRAHAM-THISSE

Chargée de Recherche au CNRS
CERSATES. UMR 8529. Lille 3.

Les draps d'Enghien au Moyen-Age

La draperie d'Enghien au Moyen Age est généralement perçue comme une petite draperie au rôle très secondaire et qui ne figure pas vraiment parmi les fleurons des villes drapières des Pays-Bas. Pour soutenir ce propos, il est vrai qu'il n'est guère fait mention des draps de la petite ville hennuyère sur les marchés méditerranéens.

Néanmoins, une approche plus fine des sources, en particulier de celles extérieures à Enghien, et l'observation des marchés de l'Europe septentrionale et orientale, révèlent, auprès d'une toilerie et d'une tapisserie bien connues, une draperie de laine d'exportation qui connut au XV^e siècle un notable succès commercial.

Il n'existe pas à ce jour d'histoire de la draperie d'Enghien au Moyen Age. Nous n'avons pas ici l'ambition de la réaliser, mais simplement d'en faire une esquisse, qui tentera de reconstituer, notamment à partir de ses marchés d'exportation, ce que fut, peut-être, l'évolution de cette industrie textile enghiennoise¹.

I. La draperie d'Enghien au Moyen-Age

La première question concerne ses origines. La Constitution officielle du métier de la draperie d'Enghien date de 1350². Si l'on s'arrête à ce document, on en conclurait simplement que c'est là une draperie, très tardive, de la seconde moitié du XIV^e siècle. Ce serait une erreur, car, en effet, la documentation commerciale, et en particulier, un tarif douanier parisien de 1296 mentionne déjà l'entrée des draps d'Enghien dans la capitale³. Voilà qui nous oblige à remonter la date de la draperie

¹ Je voudrais adresser tous mes remerciements à M. Daniel SOUMILLION et M. Yves DELANNOY pour toute l'aide précieuse qu'ils m'ont apportée dans la réalisation de cet exposé. Qu'ils trouvent ici toute l'expression de ma reconnaissance.

² Ernest MATTHIEU, *Histoire de la ville d'Enghien*, Mémoires et publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut (=MPSSAL.H), Série IV, 2, 1876.

³ Louis-Claude DOUET d'ARCQ, *Tarif des marchandises qui se vendaient à Paris à la fin du XIII^e siècle*, dans *Revue Archéologique* t. 9, 1852, pp. 214-228, p. 220 : « Les plains draps

enghiennoise au moins à la fin du XIII^e siècle, ce qui s'inscrit plus logiquement dans l'histoire des draperies des Pays-Bas, même si l'on peut considérer que cela reste une date relativement tardive.

Ce décalage n'a rien d'étonnant. Les métiers se sont souvent constitués bien après qu'aient débuté les premières fabrications. Mais il peut aussi s'agir du remaniement d'un métier qui aurait existé au préalable et dont nous n'aurions pas gardé la trace.

La seconde question concerne le type de draperie que fabriquait Enghien.

Si l'on se réfère au « *Dit du Lendit* », qui lui aussi date de la fin du XIII^e siècle⁴, Enghien produirait dès cette période une draperie inspirée des draperies brabançonnnes. L'auteur situe d'ailleurs Enghien en Brabant⁵. Hypothèse que justifie H. Laurent dans son ouvrage sur la draperie, par le fait qu'Enghien, tout comme Hal se situe sur la route qui va de Bruxelles en France⁶. Les draperies se seraient donc développées par imitation le long de la route qu'empruntaient leurs marchands. Il est vrai que la draperie d'Enghien prend son essor justement quand la draperie brabançonne s'épanouit dans cette fin du XIII^e siècle. A l'appui de cette contagion brabançonne, on relèvera également que les liens resteront très forts entre notre ville du Hainaut et le Brabant. Par exemple, sur les foires de Mons, marchands de Lierre et d'Enghien sont encore installés côte à côte au XV^e siècle. Période au début de laquelle, si l'on en croit

d'Aguien » sont soumis à un droit de 12 deniers. Cette maltôte était prélevée sur les marchandises entrant dans Paris et devait servir à couvrir les frais de la guerre de Philippe le Bel contre les Anglais. Les plains draps sont des draps unis.

⁴ Abbé Jean LEBOEUF, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, 1883, t. 2, pp. 545-549.

⁵ Enghien est géographiquement et politiquement située en Hainaut. L'auteur du « *Dit ..* » fait ici une localisation industrielle. D'autres historiens le localisent par erreur en Artois : Jerzy WYROZUMSKI, *The textile trade of Poland in the Middle Age*, dans *Cloth and clothing in Medieval Europe*, Essays in Memory of Pfr. Eleanora Mary CARUS-WILSON, Pasold Studies in Textile History, 2, Londres, 1983, p. 257.

⁶ Henri LAURENT, *La Draperie des Pays-Bas en France et dans les pays méditerranéens (XII^e-XV^e siècles)*, Brionne, 1978, p. 132. C'est également l'opinion de Maurice A. ARNOULD, *La ville de Chièvres et sa draperie (XII^e-XI^e T)*, dans *Bulletin scientifique de l'institut supérieur de commerce de la province de Hainaut*, II/1-2, 1954, pp. 47-107, p. 127.

les comptes de la massarderie, Enghien se procure les draps destinés à fabriquer les robes de ses échevins, à Malines, à Vilvorde, à Anvers⁷.

Mais la draperie d'Enghien n'en resta probablement pas là.

On sait en effet, que dans le premier tiers du XV^e siècle, les échevins de la ville vont commander deux nouveaux fers à sceller les draps, le premier en 1423, le second, dix ans plus tard en 1433⁸. Certes, cela peut signifier que la ville remplace les tenailles existantes, sans doute trop usées. Mais cela peut aussi vouloir dire que la ville a mis au point de nouvelles qualités de draps pour lesquelles elle crée de nouveaux sceaux. Quel que soit le motif, sachons cependant qu'à cette même date, les draps d'Enghien bénéficient d'un regain d'exportation en Prusse et qu'il y a certainement un lien de cause à effet entre les deux phénomènes.

Plus significative encore est la démarche que les échevins accomplissent en 1449. A cette date en effet, ils se renseignent sur les draperies d'Antoing, de Leuze, mais surtout d'Ath et de Tournai. Cela pourrait vouloir dire qu'Enghien éprouve alors des difficultés à fabriquer ou vendre ses anciens draps. La draperie du Brabant elle-même prend un second souffle. Enghien cherche donc d'autres modèles, qui correspondent mieux à ses capacités de fabrication et qui se vendent plutôt bien ; c'est le cas justement des draps d'Ath et de Tournai, désormais très en vogue en Europe de l'Est et du Nord. Enghien aurait donc réadapté sa draperie au milieu du XV^e siècle. Mais à y regarder de plus près, le choix d'Ath et de Tournai dévoile des affinités plus anciennes.

Regardons du côté d'Ath : certes, le métier de la draperie d'Ath est plus ancien et remonte officiellement à 1328⁹. Mais c'est par la toilerie que les deux villes sont en contact. Car Enghien est aussi une ville telière

⁷ Massarderie d'Enghien, Comptes de 1405, p. 53 : draps achetés à Malines ; Comptes de 1416-1417 : draps achetés à « *Fillefort* », soit Vilvorde ; Comptes de 1424-1425 : draps achetés à la « *fieste danniers* », soit la foire d'Anvers.

⁸ Jean le Hanc fabrique un sceau qui sera gravé par Jean Jeurart : le tout coûtera à la ville 27 sous.

⁹ C.-J. BERTRAND, *Histoire de la ville d'Ath documentée par ses archives*, Mons, 1906, *MPSS/II,II*, 6^e série, t. 8.

d'importance notable : en 1393-1394, les marchands de toile d'Enghien sont présents sur le marché de Braine-le-Comte et en 1405, les comptes de la massarderie gardent la trace d'un procès opposant la ville à l'un de ses teliers.

Le développement de la toilerie enghiennoise fut assez significatif pour provoquer l'inquiétude des métiers de la toile des environs, jusque dans le Brabant et à Liège dont les délégués se concertent avec ceux d'Enghien le 6 juillet 1427, pour tenter de régler leurs problèmes de concurrence.¹⁰

Mais il ne semble pas qu'Enghien ait continué à ainsi rivaliser avec les grands centres teliens et en 1458, c'est bien Ath qui se verra confirmer par Philippe le Bon « *que nulles toiles, bien qu'elles estoient eslevées des sceaux des villes d'Enghien, Lessines, Chievres, Braine, Soignies, Acre, Montigny, ne pouvoient passer pour bonnes en Angleterre, France, Espagne, Allemagne, Italie et la Chrétienté, si elles n'étaient scellées du sceau d'Ath* »¹¹. Ce qui signifiait concrètement que la toilerie d'Enghien était sous la tutelle d'Ath, qui seule pouvait lui ouvrir le marché international. Il n'est d'ailleurs pas certain que les toiles d'Enghien aient joui de cette renommée internationale, car l'acheteur ne voyait que le sceau d'Ath et identifiait la toile davantage à Ath qu'à Enghien. C'est là un phénomène que l'on connaît parfaitement dans le domaine de la draperie de laine.

Enghien n'était donc plus maîtresse de sa toilerie dès le milieu du XV^e siècle. Une situation que l'on ne peut ignorer lorsque l'on considère la draperie d'Enghien. Dans quelle mesure ce qui s'est passé pour les toiles n'a-t-il pas eu des conséquences sur l'industrie lainière d'Enghien ? Autrement dit, Ath a-t-elle également imposé son modèle (ou l'un de ses modèles) de draperie à Enghien, ce qui expliquerait la consultation de 1449 ?

Or Ath, a renouvelé sa charte de draperie en 1447 et s'est, à son tour, inspirée de la production textile de Malines : tout valet de draperie malinoise est alors invité à venir s'installer à Ath !. Une production nouvelle, donc, qui existe depuis deux ans lorsque Enghien s'adresse à Ath en 1449. Peut-on en déduire que la nouvelle draperie d'Enghien sera,

¹⁰ Alexandre HENNE et André WAUTERS, *Histoire de la ville de Bruxelles*, t. 1, Bruxelles, 1968, p. 227.

¹¹ Jean DEWERT, *Les toiliers d'Ath*, dans *Annales du Cercle archéologique d'Ath*, t. 6, 1920, pp. 43-71, p. 50.

elle aussi, elle encore, d'inspiration malinoise, via la draperie d'Ath ? La concordance des dates invite à y réfléchir sérieusement. Toutefois, l'influence d'Ath sur Enghien est certainement devenue plus directe et plus forte que celle de Malines.

Prenons maintenant Tournai : si Enghien a créé son métier en 1350, Tournai se fait reconnaître le sien en 1352 : donc à des dates très proches. En 1423, Enghien et Tournai fabriquent toutes deux leur nouveau scellage. Et en 1449, les deux villes se recontactent. Si tout cela n'est pas le fruit du hasard, on peut émettre l'hypothèse que les deux draperies ont très bien pu aussi s'influencer mutuellement dès le XIV^e siècle. Or la draperie tournaisienne est d'inspiration flamande, à tel point qu'on l'identifie volontiers à un centre textile flamand.

Alors ? Influence brabançonne, sans aucun doute, mais influence flamande, via Tournai, peut-être aussi.

La vogue des draps du Brabant, encore tenace en Europe du Nord, aurait donc entraîné dans son sillage les draps qui se fabriquaient dans son orbite, dont ceux d'Enghien, qui, nous l'avons vu, continuait d'entretenir avec les villes brabançonnnes des relations commerciales régulières. Cela voudrait dire que le succès commercial des draps du Brabant en Europe du nord a assuré, directement puis indirectement, celui des draps d'Enghien.

Influence du Brabant, influence de Tournai et d'Ath, mais aussi, vraisemblablement, influence de Grammont. Dans la halle des grossiers de Mons, où les draps sont vendus en gros, les drapiers d'Enghien et de Grammont ont leur étal côte à côte. Simple coïncidence ou témoignage de relations plus étroites entre les deux centres¹² ?

Draperie d'inspiration hennuyère, elle s'offre, depuis la seconde moitié du XIV^e siècle, sur les mêmes marchés d'exportation que les draps d'Enghien, qu'elle aurait précédés, notamment à Paris et en Prusse. En outre, les deux villes vendent sur ces deux marchés des draps d'appellation identique : des « *plains* » draps et des « *paar laken* », de prix

¹² Relevons par exemple la réception des échevins de Grammont par Enghien en 1413 : *Massarderie*, Compte de 1412- 1413, 21v^o.

équivalent (soit 17-18 marcs de Prusse dans les années 1420- 1440)¹³. Sans que l'on puisse en dire plus, il semble bien que les draperies de Grammont et d'Enghien aient présenté de réelles similitudes.

Comme toutes les draperies médiévales, celle d'Enghien a certainement été une draperie d'inspiration diverse. Sans doute plus élaborée au XIV^e siècle, lorsqu'elle était proche des tissus, brabançons, elle a suivi l'évolution de la demande des marchés du Nord, davantage friands de draps de qualité modeste. Son succès au XV^e siècle, dont nous verrons la portée s'explique par cette (re)conversion. C'est donc une draperie évolutive, dynamique, qui prit à Malines, Ath, Tournai et sans doute à Grammont, des références de fabrication qui aboutirent à une production originale, adaptée aux débouchés commerciaux.

La draperie d'Enghien au Moyen Age est donc une draperie à vocation commerciale, et même à vocation internationale.

II. Le commerce des draps d'Enghien

La première difficulté à laquelle se heurte le chercheur pour repérer les draps d'Enghien sur les marchés est celle de leur identification. Chaque région a en effet sa propre orthographe et bien souvent il existe une possibilité de confusion entre les draps d'Enghien, souvent désignés en Flandre comme dans les pays germaniques par le vocable « *Edingbesche* » et ses dérivés¹⁴, avec les draps de Hesdin dits « *Estdingesche* »¹⁵. La transcription est parfois plus éloignée comme « *Aguien* » que nous avons déjà rencontrée à Paris. Une lecture minutieuse des documents s'avère donc nécessaire.

Cette difficulté surmontée, qu'apprend-t-on sur la commercialisation de ces draps ?

¹³ Walter von SLASKI, *Danziger Handel im XI ten Jabrbundert, 1421- 1453*, Heidelberg, 1905, pp. 58-59.

¹⁴ « Eydingsche, Eydynische, Eydingsche » dans les comptes de l'ordre Teutonique : Carl SÄTTLEB, *Handelsrechnungen des deutschen Ordens*, Leipzig, 1887.

¹⁵ Dans sa publication de la correspondance du marchand lübeckois, Hildebrand Veckinchusen, Wilhelm STIEDA fait la confusion entre les deux : Wilhelm STIEDA, *Briefwechsel eines deutschen Kaufmanns im XI ten Jabrbundert, H. Veckinchusen*, Leipzig, 1921, p. 548.

Dans la ville même d'Enghien, il existait un marché urbain permettant la vente au détail et la vente en gros des draps. Au début du XV^e siècle, le Comte de Saint-Pol, seigneur d'Enghien limite la vente en gros au seul franc marché¹⁶, sous peine de confiscation de la marchandise et du versement d'une amende de 60 sous. Il interdit de la sorte le libre commerce en gros qui s'effectuait souvent à domicile, hors de tout contrôle et de toute taxe. Ces mesures marquent la reprise en main par l'autorité seigneuriale, du déroulement commercial sur lequel le Comte prélevait des droits. Elles permettent aussi une surveillance plus stricte de la marchandise vendue, le comte interdisant également la mise en vente des draps forains sur le marché urbain. Ce qui était tout à l'avantage, certes des acheteurs, désormais rassurés sur la qualité de leurs achats, mais aussi des métiers urbains ainsi protégés de la concurrence. Ces décisions sont aussi la preuve que s'était développé à Enghien le commerce en gros de ses draps destinés à l'exportation proche ou lointaine, comme nous l'avons vu à Paris. Elles attestent également d'un développement de la draperie foraine, sans doute imitée, plus ou moins frauduleusement de celle de la ville, autre signe du succès de la draperie d'Enghien.

L'existence encore au XV^e siècle de deux halles aux draps dans la ville : la haute Halle, où se vendaient les draps en gros, et la Halle des draps « à taille », c'est à dire au détail en est une autre démonstration. Ces deux halles étaient affermées et le ou les détenteurs reversaient chaque année, le montant de l'assise perçue¹⁷. Les comptes de la massarderie du XV^e siècle montrent très clairement que la halle de vente au détail était de bien meilleur rapport que la haute Halle.

¹⁶ Léopold DEVILLERS, *Cartulaire des comtes de Hainaut, de l'avènement de Guillaume II à la mort de Jacqueline de Bavière (1337-1436)*, Bruxelles, 1881-1896, 7 vol., Commission Royale d'Histoire, vol. 4, pp. 500-503.

¹⁷ L'année comptable commençait au 1^{er} février. Les dates sont elles du manuscrit et n'ont pas été réactualisées. Le reversement de l'assise se faisait à la Toussaint, au 1^{er} mars et à la St Jean-Baptiste. La monnaie de compte est la livre tournois (lt) subdivisée en 20 sous (st), le sous valant 12 deniers.

**Revenus annuels des assises des halles aux draps d'Enghien
(XV^e siècle)**

Année	Assise de la halle à taille	Assise de la haute halle
1405	19 livres tournois	12 lt
1412 / 1413	25 lt	13 lt
1416 / 1417	34 lt	13 lt
1421 / 1422	36 lt	7 lt
1424 / 1425	32 lt	7 lt
1426 / 1427	50 lt	4 lt
1427 / 1428	50 lt	70 st
1428 / 1429	48 l 10 st	6 0st
1429 / 1430	58 lt	4 lt
1431 / 1432	42 lt	5 lt
1435 / 1436	41 lt	illisible
1441 / 1442	24 lt	illisible
1444 / 1445	30 l 10 st	20st
1445 / 1446	36 l 14st	20st
1446 / 1447	45 lt	20 st
1447 / 1448	60 lt	30st
1448 / 1449	70 l 15 st	35 st
1456 / 1457	49 lt	20 st
1458 / 1459	50 lt	10 st
1459 / 1460	49 lt	10 st
1460 / 1461	49 lt	?
1462 / 1463	49 lt	10 st
1464 / 1465	37 lt 10st	?
1465 / 1466	37 l 13 s 8dt	7 st
1469 / 1470	103 l 10st	10s
1471 / 1472	61 l 5 st	9 st
1472 / 1473	79 l 10st	6s 12d

Le tableau souligne un essor de la vente au détail, via la halle, dans les années 1430 et surtout une forte progression de 1424 à 1448, c'est à dire entre l'acquisition du nouvel scel à draps (peut-être inspiré de Tournai) et l'appel aux villes hennuyères. Que s'est-il alors passé qui nécessitât cet appel ? La qualité de la production a-t-elle décliné ? Toujours est il que le montant perçu augmente en 1456, pour atteindre son maximum en 1469.

Ce qui peut être le signe, soit d'un accroissement des ventes, soit d'une hausse du montant de l'assise.

Ce commerce avait lieu dans la dite halle une fois la semaine, le mercredi de 10 heures à 14 heures. Au-delà de cette heure, il pouvait se poursuivre dans les maisons particulières, à l'avantage des merciers, petits et grands.

Les revenus de la haute Halle marquent au contraire leur apogée au début du siècle (1413 et 1416) pour progressivement chuter jusque dans les années 1470. Ce qui pour l'heure signifie seulement que le commerce en gros des draps par la halle d'Enghien, sans doute à destination de l'exportation se situerait dans cette période du début du XV^e siècle. Nous verrons si leur importation sur les marchés étrangers confirme cette hypothèse.

L'évolution de la vente au détail souligne l'existence d'une consommation des draps d'Enghien par la population de la ville, même si nous ne la connaissons guère. En revanche, nous avons davantage d'indications sur les vêtements municipaux. Chaque année, en effet, la ville donnait du drap à ses hauts personnages et ses serviteurs, en reconnaissance de leur dignité ou en guise de salaire : bailli, mayeur, échevins et massard, comme clercs, maîtres de métiers et autres valets.

Mais les draps réservés à cet usage n'ont pas toujours été d'Enghien, notamment au début du XV^e siècle, ce qui n'est pas sans lien avec le commerce international d'Enghien à cette période, qui coïncide en partie avec l'apogée des revenus de la haute Halle. Le massard de la ville achète sur des foires étrangères des draps généralement bruts et non apprêtés, qui seront finis sur place à Enghien.

Ainsi en 1405, pour « *la livrée de la loi* », le massard se rend lui-même à Malines pour y acheter à un dénommé Jehan Vermessen, 2 draps et trois quartiers (de drap) de Malines de couleur rouge. Ces draps valent 33 francs¹⁸ et mesurent 27 aunes à la mesure d'Enghien.

¹⁸ Le massard se rendra à Mons « *pour changer blanche monnaie à couronnes de France* », c'est-à-dire qu'il ira changer ses gros tournois (monnaie d'Enghien) contre les francs d'or nécessaires pour payer les draps. Le change est de 1 couronne pour 32 sous 6 deniers tournois : Massarderie d'Enghien, 1405, pp. 55-56. Le montant total des draps achetés est de 131 livres 12 deniers tournois.

Le massard fait retirer et retondre¹⁹ les draps sur place à Malines, pour « 46 bons gros ». Il lui faut ensuite apporter les draps à Enghien : pour cela, il paiera « 28 bons gros d'amenage » et encore 6 bons gros pour le tonlieu « à Pont de Sembre », auxquels s'ajoutent 20 deniers « de courtoisie », donnés à un certain Maufroit qui a porté les draps.

Les frais, on le voit, alourdissent nettement le coût de tels achats. D'autant que s'y ajoutent les défraiements du voyage : aller à Malines 3 jours en juillet coûtent, avec le loyer de 4 chevaux : 7 livres 18s 19dt ! Le voyage à Mons, pour changer la monnaie (2 jours et une nuit) reviendra à 28 st avec le loyer d'un cheval. Le 6 Octobre, donc trois mois après l'achat, le massard retourne à Malines pour verser l'argent des draps : ce seront encore 61 st qui seront dépensés pour 2 jours et 2 chevaux. Au total, ces frais représenteront 12% du montant des draps, auquel ils s'ajoutent, bien entendu. On notera que l'achat s'est fait à crédit effectif, puisque le paiement n'est intervenu qu'au bout de trois mois. Toutefois, la comptabilité du massard ne parle guère de crédit et se contente de noter montant et date de paiement.

En plus de ces deux draps trois quarts, il a également acheté 18 aunes trois quart (d'aune) de drap pour faire les cottes des serviteurs de la ville à 12 st l'aune.

Au total, la ville aura dépensé 162 lt pour les draps de livrée.

Tous les achats de draps effectués par la ville au XV^e siècle ne sont pas aussi détaillés. C'est ce qui faisait l'intérêt de présenter celui-ci. Les années suivantes, en 1409-1410, on sait encore que le massard achète à Anvers 5 demi-draps dont le retondage sera fait à Grammont²⁰. En 1412-

¹⁹ L'achat des draps bruts est très fréquent. Ici ils sont teints, mais les opérations finales du drap sont faites à la demande de l'acheteur qui peut ainsi surveiller le déroulement des opérations. Le retrait du drap l'exposait à l'humidité, d'où son rétrécissement, ce qui lui donnait ses dimensions définitives. Cette ultime retonte (il peut y en avoir plusieurs), succédant au retrait qui avait ressorti les fils de laine, avait lieu après achat et demandait beaucoup de précision car elle se faisait au plus près de la trame du tissu auquel elle donnait son ultime velouté. La retonte coûtait cher et était en général réservée aux tissus précieux. Sur ces aspects techniques, voir Guy de POERCK, *La Draperie médiévale en Flandre et en Artois*, I, Bruges, 1951, pp. 130 et 148.

²⁰ *Massarderie*, 1409-1414, 50r^o : Les draps, dont on ignore la qualité, valent 13 couronnes/pièce. Le voiturage et le tonlieu reviennent à 12s 9d, le canevas (« *kamenech* ») et les cordes pour faire le paquet : 10s 6d. Les quatre jours nécessaires à

1413, c'est à Bruxelles que sont acquis les 3 draps et 32 aunes des livrées communales²¹. En 1416-1417, le massard fait ses emplettes à Vilvorde : 23 pièces de laine d'Angleterre « *pour faire draps pour les echevins qui furent drapper dans la ville d'Enghien* » c'est-à-dire que les draps bruts seront traités à Enghien même²².

On ignore où sont achetés en 1421-1422 les trois draps blancs à teindre, retraire et retondre et les 37 aunes de drap vermeil destinés aux serviteurs à 15st l'aune²³.

En 1425-1426, notre massard acquiert sur la foire d'Anvers, auprès d'un marchand d'Ypres, 3 draps d'Ypres sanguin et 42 aunes de drap bleu à 19 st l'aune²⁴.

Au-delà, il semble que les achats se fassent désormais à Enghien même, notamment auprès des tapissiers de la ville, comme c'est le cas en 1426-1427 et 1428-1429.²⁵ La rupture de 1427, marque le début du conflit avec les villes du Brabant, à propos de la toilerie et l'on peut comprendre qu'il ait empêché les marchands d'Enghien de continuer à s'approvisionner en draps sur les foires brabançonnaises qu'ils ne devaient plus guère fréquenter. Quoi qu'il en soit, à partir de cette date, nous ne connaissons plus l'identité des draps acquis par la ville. Peut-être d'Enghien, peut-être pas, car la ville dépense encore plus d'argent pour ses draps de livrée en 1427 qu'elle ne le faisait auparavant, ce qui prouve bien que ce n'est pas pour des raisons financières que la ville n'achète plus les draps du Brabant. En tout cas, en 1426-1427, les draps blancs seront teints en noir brunette, teinture particulièrement coûteuse, comme à Douai dont c'est la spécialité, et deux autres draps seront teints en vermeil ce qui coûte tout aussi cher.

En 1428-1429, les 3 draps entiers achetés le sont « *tout arprettier et retendus* » et deux autres draps, seront également teints sur place en noir

l'achat entraînent une dépense de 6 livres tournois auxquels s'ajoutent les 43 st pour aller à Grammont.

²¹ *Massarderie*, 1412- 1413, page non foliotée, chapitre « *Aultre rendaige fait a cause des draps que la ville à bailliés pour la livrées de ceste présente année..* »

²² *Massarderie*, 1416-1417, 39r°.

²³ *Massarderie*, 1421-1422, pp. 27- 28.

²⁴ *Massarderie*, 1424-1425, non folioté.

²⁵ *Massarderie*, 1426-1427, p. 44 ; 1428-1429, f° 24v°, 25r° selon la numérotation d' Yves DELANNOY.

brunette. Si les draps sont enghiennois, on comprend ces draps finis. S'ils viennent de l'extérieur, cela marque un changement dans la technique d'achat, puisque l'on préfère désormais les acheter tout prêts. Qu'est alors devenu l'industrie d'apprêtage que l'on avait à Enghien les années précédentes ?

Dans les années 1430, il semble que la ville ne donne plus de draps à son personnel, mais de l'argent pour qu'il s'achète lui-même le drap de ses livrées. Ainsi, chacun des 11 notables de la Commune reçoit chaque année 10 lt et les serviteurs, 4 lt. Dès lors on n'apprend plus grand-chose des draps portés qui disparaissent d'ailleurs du titre des chapitres, remplacé désormais par le terme de « *vestiaire* »²⁶. On ne rencontre plus guère que 3 aunes de vert drap achetées en 1457-1458 « *pour le comptoir de la chambre des échevins* ». ²⁷ Le drap acheté par la ville n'habille plus les dignitaires, mais recouvre les meubles.

Toutefois, les sondages que nous avons effectués dans les Comptes de la Massarderie du XV^e siècle, entre 1405 et 1473, laissent transparaître une certaine stabilité financière des dépenses de livrées que nous résumons dans le tableau suivant²⁸ :

**Montant annuel des dépenses de livrées pour la ville d'Enghien
au XV^e siècle**

Années	Montant des dépenses de livrées
1405	162 lt
1409 / 1410	135 lt
1412 / 1413	116 lt
1416 / 1417	139 lt
1421 / 1422	146 lt
1424 / 1425	220 lt
1426 / 1427	211 lt
1428 / 1429	226 lt

²⁶ A partir de 1465-1466 ; compte de la Massarderie, p. 96.

²⁷ *Massarderie*, 1457-1458, p. 91.

²⁸ Les prix sont toujours en livres tournois. Il s'agit des montants donnés par le massard.

1429 / 1430	152 lt
1430 / 1431	144 lt
1432 / 1433	148 lt
1435 / 1436	148 lt
1441 / 1442	138 lt
1445 / 1446	176 lt
1446 / 1447	176 lt
1447 / 1448	176 lt
1448 / 1449	176 lt
1455 / 1456	168 lt
1456 / 1457	160 lt
1458 / 1459	160 lt
1459 / 1460	148 lt
1460 / 1461	140 lt
1462 / 1463	174 lt
1463 / 1464	174 lt
1465 / 1466	170 lt
1469 / 1470	168 lt
1471 / 1472	168 lt
1472 / 1473	168 lt

Ces dépenses sont la plupart du temps comprises entre 135 et 175 lt, avec un plus faible investissement en 1412 et un maximum en 1428. Faut-il rechercher l'explication de ces variations dans les événements qu'aurait traversés la ville à ces différentes périodes²⁹?

Les achats de la massarderie témoignent déjà du rôle d'Enghien dans un commerce régional. La question est maintenant de savoir quelle place occupaient les draps de la ville dans l'ensemble de ce commerce. La même Massarderie nous enseigne qu'au début du XV^e siècle les marchands d'Enghien se rendaient sur les foires de Thorout, de Bruges,

²⁹ Enghien reçoit en 1428 plusieurs éminents personnages : Philippe de Saint-Pol, duc de Brabant, les échevins de la ville d'Ypres, le bailli de Bruges et le gouverneur de Lille, sans compter les arbalétriers de la ville de Hal : ces réceptions occasionnèrent-elles des frais de toilettes ? : Yves DELANNOY, *Enghien au XI^e siècle... De quelques réceptions communales*, dans *Annales du Cercle archéologique d'Enghien*, t. 37, 2003, pp. 83- 122, pp. 103, 105, 106.

de Courtrai et de Lille³⁰. Il est vraisemblable qu'ils y vendaient des draps de leur ville, même si la preuve reste à trouver. Pour Mons, nous l'avons.

Les draps d'Enghien sont en effet vendus dans la Halle des grossiers de Mons, où on repère les drapiers d'Enghien entre 1352³¹ et 1390, à un moment où les liens d'Enghien avec le Brabant sont étroits³². Nos drapiers y auraient même été particulièrement nombreux en 1375, date à laquelle ils occupent deux rangées d'étaux pour lesquels ils payent une location de 11 livres tournois. Ils seraient même à cette date les drapiers les plus nombreux de la Halle³³. L'année suivante, ils étalent leurs draps sur deux rangées et demi³⁴.

De bonnes conditions d'accueil et un regain de prospérité de la draperie d'Enghien dû à la constitution de son métier se conjuguent sans doute pour expliquer une telle prééminence.

En 1378, ils n'occupent plus qu'une seule rangée qu'ils partagent même l'année suivante avec les drapiers de Grammont. Est-ce l'augmentation du tarif de location des étaux qui justifie leur retrait progressif³⁵ ? Certes, on cite encore les noms de Jehan, de Wattier Stappekin qui y débite 5 draps, de Goswin Wartop qui, en 1381 vient y vendre 6 draps d'Enghien et de Jehan Skeulnik(?) pour 11 draps d'Enghien³⁶. En 1382, Pierre de Bouteric d'Enghien vend dans la dite halle « 5 draps de cette ville »³⁷. En 1387, « *chiaux d'enghien* » vendent 27 draps, réalisant ainsi l'une des ventes les plus importantes de la halle : la draperie d'Enghien aurait donc bénéficié cette année-là d'un regain d'intérêt de la part des acheteurs, ce

³⁰ Par exemple, *Massarderie*, compte de 1405, p. 44.

³¹ ADN, Lille, *Recette de Hainaut*, B. 7870, 1 v^o.

³² Marinette BRUWIER, *La foire de Mons aux XII^e et XI^e siècles*, dans *Publication du Centre Européen d'Études burgondo-médiévales*, t. 23, 1983, (Rencontres de Mons 1982), pp. 83-93, p. 90. À l'inverse, les drapiers de Mons n'allaient guère à Enghien : Claude PIÉRART, *Mons et les foires de Flandre, singulièrement celles de Messines*, dans *Mémoires de la Société d'Histoire de Comines*, t. 7, 1977, pp. 329-360, p. 338.

³³ *Recette de Hainaut*, B. 7907, 3 r^o.

³⁴ *Ibidem*, B. 7908, « *En la halle des grossiers* », mais ils ne paient que 6lt.

³⁵ En 1378, le loyer est de 12 lt : *Ibidem*, B. 7911, 3r^o ; en 1379 : 13 lt : *Ibidem*, B. 7912, 3v^o.

³⁶ *Recette de Hainaut*, B. 7914, 3 v^o. On ne sait si Wartop est lui-même d'Enghien. Il verse 18 s de location d'étaux. Wattier Stappekin : 15s ; Jehan Skeulnik : 33s.

³⁷ *Ibidem*, B. 7915, 3 v^o, pour un droit d'étaux de 15s.

que confirment par ailleurs les acquisitions de la cour de Hainaut³⁸. En 1388, on retrouve Gille Froit d'Enghien qui ne vend alors que deux draps³⁹. Mais l'année suivante, « *il n'y eut nul marchand d'Enghien ni de Grammont* »⁴⁰.

Ne cherchons pas forcément à Enghien la cause de ce recul qui tient davantage semble-t-il à des conditions montoises. Si les drapiers d'Enghien ont déserté la halle des grossiers de Mons, ils ne sont pas les seuls : nombre de drapiers étrangers font de même : ainsi le greffier notait-il en 1389, « *qu'il y eut peu d'étrangers cette année là* ». Les comptes de la maltôte de la halle de Mons confirment d'ailleurs ce fait. Le phénomène se répète en 1393, et le greffier relève également l'absence des drapiers de Lierre.⁴¹

Les draps d'Enghien achetés à Mons ne furent pas tous consommés sur place. Les comptes de la Massarderie de Mons n'y font aucune allusion, ce qui veut dire que la ville n'en achetait guère pour ses livrées communales. Les échevins montois ne les considéraient sans doute pas à leur goût et préféraient des draps venus de Bruges, de Gand et des centres du Brabant, comme Bruxelles, Malines ou Lierre, en particulier au XV^e siècle.

En revanche, au XIV^e siècle, les comtes de Saint-Pol s'en procurent volontiers, tout comme les comtes de Hainaut qui les font acheter au détail lors des foires de Mons, auprès d'un marchand montois attiré, semble-t-il, Jehan de Ayerbès. Entre 1373 et 1387, il vend 150 aunes de draps blanc, gris, vert, pers, mêlé et écartelé d'Enghien pour l'usage du comte, de la comtesse, des damoiseaux et des chambrières de la cour.

Si Ayerbès est toujours cité les années suivantes, il n'est cependant plus fait mention d'achats de draps d'Enghien par la cour comtale et les draps qu'il vend encore n'ont plus d'identité. Or nous avons vu qu'à partir de ces années, les drapiers d'Enghien ne sont plus mentionnés à Mons.

³⁸ *Ibidem*, B. 7916, « *estaux en la halle des grossiers* ». Les meilleures ventes concernent 42 draps de Mons et 30 demi-draps de Tournai, échangés par un certain Rogier Collemer.

³⁹ *Ibidem*, B. 7918, 3 v^o.

⁴⁰ *Ibidem*, B. 7919, 3 v^o.

⁴¹ *Ibidem*, B. 7923, « *estaux en la halle des grossiers* ».

Les achats de draps d'Enghien par la cour comtale du Hainaut aux foires de Mons

Année	Vendeur	Draps	Prix de l'aune	Prix total	Destinataire
1373	Jean de Ayerbes	4,5 aunes de pers	27 blancs	6 lt 18 d	Comtesse
		7,5 aunes d'écartelé ⁴²		7 lt	Comtesse ⁴³
		4 aunes mêlé ⁴⁴	28 sous	112 sous	
		4 aunes de blanc			Comte ⁴⁵
1375		4 aunes de mêlé	20 sous		
		8 aunes de blanc	23 sous		Comte ⁴⁶
1376	Jean de Ayerbes	7 aunes de pers	1 franc (= 25 sous)	8 l 15 s	2 damoiseaux
		4 aunes de mêlé	23 s	4 l 13 s 9 d	Comte ⁴⁷
		8 aunes de vert	20 s	8 l	Dlle d'Antoing
1377	Jehan de Ayerbès	1 drap	18 s		Comte ⁴⁸
		1 drap gris		24 francs (= 31 l 4 s)	Comtesse ⁴⁹
1387	Jehan de Ayerbès	10 aunes de gris	16 s		
		8 aunes de blanc	18 s blancs ⁵⁰		

⁴² Probablement un drap à carreaux, si l'on se réfère à l'étymologie d'escarteleur : Paul MEYER et Geneviève GUIGUE, *Fragments du grand livre d'un drapier de Lyon, 1320-1323*, dans *Romania*, t. 35, 1906, p. 441.

⁴³ *Recette du Hainaut*, B. 7904, 27 v^o

⁴⁴ Un drap est mêlé par mélange de fils et /ou de couleurs différentes, ce qui donne des draps tous très différents : Guy de POERCK, *La draperie médiévale en Flandre et en Artois...*, 2, nr. 122 ; Dominique CARDON, *La Draperie au Moyen Age*, Paris, 1999, pp. 196, 357 et 477.

⁴⁵ Pour Monseigneur de Hainaut, alors au Quesnoy : *Ibidem*, 28 r^o.

⁴⁶ L'achat aurait été commandé à Gand et acheminé à Mons : *Ibidem*, B. 7906, 63 r^o.

⁴⁷ Pour lui faire une cotte : *Ibidem*, B. 7909, 44 r^o.

⁴⁸ *Ibidem*, B. 7909 bis, 31 r^o.

⁴⁹ *Ibidem*, B. 7910, 43 r^o : ce drap est destiné aux chambriers de la Comtesse alors au Quesnoy.

⁵⁰ Le drap gris est destiné aux femmes de chambre et les aunes de blanc doivent fourrer une cotte de futaine : *Ibidem*, B. 7917, « *Dépenses pour draps et penes* ».

On ne peut donc affirmer qu'Ayerbès continue à vendre les draps d'Enghien au-delà de 1387, date à laquelle il semble se confirmer que draps et drapiers d'Enghien ne sont plus présents à Mons. D'autre part, le tableau ci-dessus ne doit pas faire illusion. Si le comte et la comtesse de Hainaut ont effectivement acheté les draps d'Enghien à Mons (et certainement en quantité supérieure à celle que nous avons relevée ci-dessus) à la fin du XIV^e siècle, les dits draps ne représentent pas la plus grosse partie des achats de la cour, qui leur préfère tout de même les draps d'Ypres, de Lierre et les draps mosans. D'autre part, leur utilisation reste secondaire : on n'en fera pas un vêtement princier, si ce n'est en doublure. On le consacra plutôt aux vêtements du personnel et des serviteurs, ce qui est plus en rapport avec la modestie de sa qualité. Et la cour de Hainaut ne reprendra les achats de draps d'Enghien à Mons qu'en 1464⁵¹.

Finalement, la question reste de savoir dans quelle mesure la commercialisation régionale des draps d'Enghien était dépendante de Mons, de sa halle et de ses foires. Et quels liens éventuels cela aurait pu induire entre les draperies des deux cités.

Mais si les comtes de Hainaut recourent aux draps d'Enghien, les ducs de Bourgogne ne les utilisent guère. Le Hainaut est passé sous l'autorité bourguignonne en 1433, à un moment où la draperie enghiennoise cède davantage aux influences directes de celles du Hainaut que de celles du Brabant. La comptabilité des ducs n'en fait aucune mention. Leur cour ne semble pas s'être beaucoup intéressée à ces draps moyens, voire maintenant médiocres.

De même, on ne retrouve guère non plus les draps d'Enghien dans les comptabilités urbaines de Flandre, au contraire des draps de Dixmude, de Comines, et même des draps hennuyers de Hesdin. Nous les avons vainement cherchés dans les comptes de Bruges, d'Ypres et de Gand, qui pourtant renferment nombre de draps de petits centres textiles. Ils semblent avoir décidément déserté les marchés des Pays-Bas au XV^e siècle, pour se glisser sur les marchés étrangers.

⁵¹ Cinq aunes de drap à 17 sous l'aune : *Recette de Hainaut* : B. 7884, 63 r^o.

III. Le commerce international des draps d'Enghien

Les liens entre le Hainaut et la Couronne de France ont marqué le commerce des draps d'Enghien que l'on retrouve sur les marchés de Saint-Denis et de Paris dès la fin du XIII^e siècle.

Ainsi figurent-ils, nous l'avons vu au début de cette étude, dans le « *Dit du lendit* »⁵² et dans le tarif parisien des années 1296-1297. Les draps d'Enghien sont alors astreints à payer 12 deniers par pièce, à l'équivalence des draps picards d'Aumale, d'Abbeville, de Montreuil et des draps normands de Montivilliers, Fécamp et Saint-Lo, ou encore les flamands de Grammont, Audenarde et Dixmude. Il n'est pas inintéressant de citer tous ces centres, car une même taxation signifie une même valeur. Cela veut dire qu'à la fin du XIII^e siècle, la qualité des draps d'Enghien équivalait à celles des draps de ces villes. Pour encore mieux les situer à cette date, disons que s'ils sont moins taxés que les draps d'Ypres, Lille, Louvain, Bruxelles, Malines et même Cambrai, tous draps de qualité nettement supérieure, ils le sont davantage que ceux de Chimay, Namur ou Tournai. Voilà qui confirme que la draperie d'Enghien de la fin du XIII^e était une draperie de bonne qualité moyenne⁵³. Ce qui justifiait sa mise en vente sur les marchés parisiens. Mais qui les achetait alors ? La petite bourgeoisie parisienne ? Des marchands qui les emportaient hors du royaume ? Des marchands étrangers ? Mais lesquels ?

Toujours est-il qu'aux siècles suivants, on ne les retrouve pas dans les comptes de l'Argenterie. Ils ne relèvent donc pas de la consommation royale. Finalement, ce sont, au mieux, des draps d'antichambre de cours de province, comme on l'a vu aux Pays-Bas.

Furent-ils vendus aux foires de Champagne ? Aucun document se rapportant à ces foires, pas plus que la méticuleuse étude de BOURQUELOT sur les dites foires ne font mention des draps d'Enghien, à moins qu'il n'y ait eu confusion avec ceux d'Hesdin en 1284⁵⁴. On ne peut que s'interroger sur cette absence. Qualité inadaptée ?

⁵² Abbé Jean. LEBOEUF, *Histoire de la ville...*, pp. 545- 549.

⁵³ Louis Claude DOUËT d'ARCQ, *Tarif des marchandises...*, p. 220.

⁵⁴ Félix BOURQUELOT, *Études sur les foires de Champagne...*, 1, p. 254.

Pas d'identité suffisamment affirmée pour se créer un créneau de demande ? Draperie trop tardive par rapport à l'apogée de ces foires ? Quoi qu'il en soit, cette absence des grandes foires du temps a dû forcément limiter l'aire d'extension commerciale des draps d'Enghien vers la France méridionale, l'Espagne et l'Italie où effectivement, on ne les rencontre pas non plus, ni au XIV^e ni même plus tard au XV^e siècles.

C'est donc le marché nordique, et plus particulièrement hanséatique, qui a sauvé la draperie enghiennoise : un fait pourtant peu connu à ce jour. Le principal exemple d'importateur est donné par la société des frères Veckinchusen, d'origine lübeckoise, dont l'un, Hildebrand est installé à Bruges en 1399 et l'autre Sievert, a quitté Lübeck lors de la révolution démocratique de 1408 pour s'installer à Cologne. La société a des associés fortement implantés à Hambourg, Lübeck, en Prusse à Danzig, et en Livonie, à Reval et Riga⁵⁵. Mais c'est bien Hildebrand qui, de Bruges, va procéder à l'achat⁵⁶ et à l'expédition de draps d'Enghien vers Hambourg et Danzig. Il faut cependant attendre pour cela le XV^e siècle. En effet, aucun des marchands hanséatiques du XIV^e siècle ne comptabilise encore de draps d'Enghien dans ses ventes de drap, que ce soit Johan Tölner, marchand de Rostock des années 1345- 1350⁵⁷, Johann Wittenborg, son contemporain lübeckois, de 1343 à 1362 et qui commerça plutôt les draps de Valenciennes⁵⁸, ou Vicko de Geldersen,

⁵⁵ Pour mieux connaître ces marchands, voir mon étude, « La correspondance d'un marchand hanséate au XV^e siècle, Hildebrand Veckinchusen ». *Le Marchand au Moyen Âge*, Actes du 19^e Congrès de la Société des Historiens médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public (Reims, 1988), Saint-Herblain, 1992, pp. 121- 136.

⁵⁶ En 1404, deux bourgeois d'Enghien, Gylles dey panner et Gylles Hannart, sont redevables à Hildebrand de 4 nobles sur un drap rouge d'Enghien : « *so sin my schuldych Gylles dey panner undr Gylles Hannart van Eydinghen vor 1 rot eydinghes laken* » : AF 1, 30r^o. Comment comprendre cette phrase. Hildebrand n'a pas le droit de vendre directement (et qui plus est, au détail) des draps de la ville à l'un ou l'autre de ses bourgeois. À moins qu'il n'y ait eu un contrat particulier entre la Hanse et l'Enghien, ce que nous ignorons. Il se peut aussi que les deux hommes n'aient pas fourni à Hildebrand le drap qu'ils auraient dû lui livrer et dont ils lui seraient redevables.

⁵⁷ Karl. KOPPMANN, *Johann Tölners Handlungsbuch*, 1345-1350, Rostock, 1885.

⁵⁸ MOLLWO, *Das Handlungsbuch von Herman und Johann Wittenborg*, (1336- 1359), Leipzig, 1901.

marchand de Hambourg entre 1367 et 1392⁵⁹, qui, comme Tölner, lui préféra le drap de Grammont.

Draps d'Enghien envoyés à Hambourg par H. Veckinchusen

Année	Draps d'Enghien	Prix	Frais
1403	3 draps « satblau » ⁶⁰		
	3 draps noirs		
	4 draps bleu-clair		
	8 draps rouges ⁶¹		
	1 drap gris ⁶²	28 s	4s 10g ⁶³
	1 drap sanguin		
	= 20 « bons draps » ⁶⁴		
	5 draps sanguins		
	1 drap rouge		
	1 drap bleu clair		
	1 drap « satblau » ⁶⁵	25 s	

Ces deux envois sont faits dans deux paquets différents. Le second qui ne compte que 8 draps d'Enghien est complété par des draps de Diest et de Lembeke. Ils ont vraisemblablement été achetés à Bruges et les prix donnés ici sont en livres de gros de Flandre. Les seconds sont moins chers que les premiers, mais ne sont pas qualifiés de « bons ».

1413	6 draps noirs
le 8/ 02	6 draps rouges

⁵⁹ Hans NIRRNFHEIM, *Das Handlungsbuch von Tölke von Geldersen*, Hambourg-Leipzig, 1895.

⁶⁰ Couleur encore mal définie, qui tirerait sur le bleu foncé. C'est une teinte particulièrement prisée au XV^e siècle.

⁶¹ L'un de ces draps sert d'enveloppe, soit de « *schluchdoke* », pour les autres draps. Le paquet est emballé une deuxième fois dans un lange de chanvre, le « *kannefas* », puis enfardélé avec des cordes, les « *leine* ».

⁶² Ces draps constituent un paquet que l'on appelle « *terling* », probablement en vertu de sa forme carrée.

⁶³ Les frais comptent ceux du paquetage et du transport.

⁶⁴ Archives de Tallin, *Comptes des Veckinchusen*, Af 2, 40r^o.

⁶⁵ *Ibidem*, 40 v^o.

5 draps « satblau ⁶⁶ »			
1 drap vert			
1 drap bleu clair			
2 draps blancs	25 s		
1 drap satblau	30 s 6 g ⁶⁷	4 s 4 g	311 14s 10g
=24 demi-draps			

1414	48 draps dans 2 terlinge :		
le 28/07	12 draps noirs		
	13 draps rouges		
	10 draps « satblau		
	4 draps verts		
	8 draps bleu-clair	28 s	8 s 1g 68 livres

Les deux paquets sont emballés dans 20 aunes de canevas et ficelés de deux liens. Il s'agissait en effet de protéger les ballots de draps de l'humidité ambiante dans les cales des navires, des souillures et des morsures de rats. Combien de draps sont ainsi arrivés à destination, autant rongés par l'eau de mer que troués par les rongeurs ! Cela explique que les marchands abritaient parfois leurs « *terlinge* » dans des tonneaux.

Ces premiers exemples nous apportent de précieux renseignements sur la draperie d'Enghien du début du XV^e siècle.

Première observation : C'est probablement une sayetterie bon marché, parfaitement adaptée à la demande de l'Europe orientale, notamment de la Prusse. Les qualités changent peu entre 1403 et 1414 ; ce sont les mêmes couleurs, d'ailleurs uniformes qui ne sont pas sans évoquer les anciens draps plains que nous avons déjà rencontrés au XIII^e siècle, même s'ils en diffèrent intrinsèquement. Ce choix de couleurs est

⁶⁶ Le terme de « satblau » ou « sacblau » évoque à priori une couleur qui tire sur le bleu foncé, ainsi que le suggère Guy de POERCK, *La draperie médiévale...*, III, p. 124. Cette teinte est aujourd'hui pour nous difficile à distinguer du « pers », autre nuance de bleu foncé. Toutefois, les draps « satblau » constituent en vérité une qualité particulière de drap dans chaque centre, et dont la couleur n'est probablement pas le seul élément distinctif. La teinture de ce drap était assez particulière pour lui donner une valeur supérieure à celle des autres draps bleus et de nombre de draps en général.

⁶⁷ Ce drap sert de « schlachdoke ». Il est plus cher que les autres en fonction de sa qualité, non de son rôle. L'enveloppe n'est pas toujours un drap de seconde qualité. Elle peut au contraire servir d'échantillon.

cependant très restreint par rapport à celui offert à la même époque par des villes comme Ypres ou Bruges, Douai ou Bruxelles.

Deuxième observation : les prix (ici en livres de gros de Flandre) sont à peu près uniformes selon les qualités et les couleurs, exception faite du « *satblau* », plus cher, comme c'est le cas dans tous les centres textiles. En outre ce prix reste identique de 1403 à 1414. Ce qui est davantage lié à la stabilité de la fabrication qu'à celle de la conjoncture économique. Il est d'ailleurs vraisemblable que nous avons à faire dans les relevés ci-dessus à des demi-draps, même si cela n'est pas mentionné en 1403. Mais dans les deux cas, le terlinge contient le même nombre de draps et affiche les mêmes prix ce sont donc bien les mêmes draps qui sont expédiés en 1403 et 1413/4. L'apparition des demi-draps n'est pas un phénomène propre à Enghien, mais est au contraire généralisé au XV^e siècle. Il faut savoir qu'un drap entier d'Enghien atteignait 42 aunes⁶⁸, soit un peu plus de 29 m de long si l'on considère que l'aune de Tournai s'appliquait alors à Enghien (1 aune de Tournai : 0, 700m) . C'est donc un drap long, lourd et cher. Or la demande va plutôt vers des draps meilleur marché, d'où la prolifération de ces demi-draps que l'on pouvait espérer vendre en entier sans avoir à les couper. Enghien n'y échappe pas.

Ces 26-28 sous mettaient donc le drap d'Enghien à égalité avec les draps de Lembeke, les draps coupés de Tournai. Ils sont cependant plus chers que les demi-draps d'Ekloo (24 s) de Poperingue (17-18 s) et de Messines (22 s), mais ils restent de valeur inférieure aux draps larges de Tournai (32 s), de Poperingue (32 s), d'Hérenthals (47 s) et de Cambrai (32 s) , aux saint-omer à 40 s pièce. Ne parlons pas des draps d'Ypres, de Gand destinés à la société « d'en haut ». Ce qu'il faut simplement remarquer, c'est qu'il y a peu de draps dans le créneau occupé par ceux d'Enghien, ce qui leur assurait un marché spécifique.

Répartis à Bruges dans des navires différents pour éviter les risques du voyage, les draps partaient à destination de Hambourg. Cependant, aucune source hambourgeoise, ni même d'une quelconque autre ville allemande ne fait mention de leur consommation. Hasard des sources peut être, mais une telle concordance ne plaide guère en faveur de leur

⁶⁸ D'après Walter von SLASKI, *Danziger Handel ...*, p. 58.

diffusion dans les villes allemandes. Il semble plutôt que de Hambourg, ces draps étaient transbordés sur d'autres navires à destination de la Prusse où les draps d'Enghien ont trouvé au Moyen Age, grâce aux intermédiaires hanséatiques et teutoniques, leur principal marché d'exportation⁶⁹.

Nous avons la confirmation de leur présence en Prusse dès les années 1380. Ainsi, en 1387, les trouve-t-on à bord d'un bateau naufragé près d'Helsingborg, et dont les propriétaires étaient des marchands de Thorn⁷⁰.

L'Ordre Teutonique commence aussi à les importer à cette période, mais c'est principalement dans les années 1390 qu'ils seront en nombre sur les marchés prussiens, dates qui correspondent tout autant à l'apogée du commerce teutonique en général, qu'au premier épanouissement de la draperie enghiennoise.⁷¹

L'Ordre avait un correspondant à Bruges, appelé le « *Lieger* » qui effectuait depuis la Flandre les achats et les expéditions de draps vers les deux Economats de l'Ordre, celui de Marienbourg et celui de Königsberg. Nous avons ainsi conservé le livre du Lieger Johann Plige, qui, entre les années 1390-1400 fit des expéditions de draps pour le compte de l'Economat de Königsberg, que nous résumons ci-dessous .

Achats et envois de draps d'Enghien réalisés à Bruges par Johann Plige, de 1392 à 1399

1392 : 88 draps d'Enghien, dont 4 bleus et 4 noirs

1393 : 245 draps

1394 : 102,5 draps

⁶⁹ Hektor AMMAN le signalait déjà pour le XIV^e siècle, sans plus de développement, dans son étude : *Deutschland und die Tuchindustrie Nordwesteuropas im Mittelalter*, dans *Hansische Geschichtsblätter*, 72, 1954, pp. 1-63, p. 46.

⁷⁰ Karl Otto AHNSIEL, *Thorns Seebandel und Kaufmannschaft um 1370*, Wissenschaftliche Beiträge zur Geschichte und Landeskunde Ost-mittleuropa, Marburg, 1961. Helsingborg est situé sur la côte occidentale de la Suède, le long du détroit qui la sépare du Danemark. Ces détroits du Sund, dangereux à plus d'un titre (conditions naturelles, repères de pirates) était la route maritime traditionnellement empruntée par les bateaux hanséatiques se rendant en Baltique.

⁷¹ Carl SATTLER, *Handelsrechnungen des deutschen Ordens*, Leipzig, 1887.

1395 : 136 draps
 1396 : 113 draps
 1397 : 146 draps
 1398 : 86,5 draps
 1399 : 98 draps

L'Economat de Königsberg aurait donc reçu par l'intermédiaire de Plige, 1015 draps en l'espace de 8 années. Nous avons vu qu'il s'agissait en fait de demi-draps. Un drap entier comptait 42 aunes, donc on estime un demi-drap à 21 aunes. Ces quelque mille draps représentent donc 21.315 aunes, soit 14920 mètres de drap (près de 15 km !), ce qui peut paraître considérable, mais le reste peu par rapport à l'ensemble connu des draps importés par l'Ordre durant cette période, soit 111.039,5 draps, c'est-à-dire, 7.162.280 mètres de tissu ! Les draps d'Enghien représentent donc un peu plus de 10% des draps importés par l'Economat de Königsberg, via le Lieger de Bruges. Ce n'est pas rien pour l'honneur de notre petite cité hennuyère ! La draperie d'Enghien a donc été choisie par le grand ordre teutonique pour être consommée et commercée dans les terres prusso-polonaises dès la fin du XIV^e siècle.

On retrouve en effet nos draps sur les petits marchés de la Prusse intérieure, où des acheteurs locaux laissent quelques créances sur leur acquisition. On les repère ainsi, entre 1400 et 1427, à Danzig, à Lobdaw (Logdau en Silésie), à Leslau (Wloclawek, sur la Vistule au sud est de Thorn), à Stolp (Slusk, à l'ouest de Danzig, près de la Baie de Poméranie) et à Thorn :

1400 : 16 draps à Leslau
 1404 : 20 draps à Danzig
 13 draps à Thorn
 49 draps à Leslau
 5 draps à Lobdaw
 5 draps à Stolp
 1407 : draps d'Enghien à Leutschau⁷²
 1417 : 4 draps à Danzig

⁷² Archiwum miasta Torunia, Kat. 1, Sig. 601. Leutschau ou Letczkaw, lieu non identifié, vraisemblablement en Pologne.

1423 : 11 draps à Leslau

L'importance du nombre de draps d'Enghien vendus à Leslau (76) est sans doute à mettre en rapport avec la présence avérée sur ce marché d'acheteurs polonais, venus en particulier de Cracovie. Quant à l'abondance de 1404, elle concerne l'ensemble du marché des draps dans toute l'aire hanséatique. Ce n'est donc pas un fait particulier à nos draps. Ainsi, si l'on s'en tient strictement au commerce teutonique, on constate que la draperie d'Enghien est assez régulièrement présente sur les marchés prussiens pendant près de trente ans, entre 1390 et 1423.

Le reste de notre documentation vient confirmer et même prolonger cette constatation.

Reprenons l'exemple du commerce des draps d'Enghien par Hildebrand Veckinchusen, en Prusse cette fois, qui a lieu à la même période que celui des Teutoniques :

En 1405, il expédie en Prusse 23 draps d'Enghien, répartis dans les tons rouge, noir, bleu clair, vert et bleu foncé⁷³ : donc encore des draps plains, que l'on retrouve régulièrement en Prusse et qui semblent correspondre à des draps spécifiquement adaptés à la clientèle.

En 1408, il se procure des figues, du gingembre et des carisés⁷⁴ d'Angleterre en échange de draps d'Enghien, tout comme en 1413, il troquera, toujours en Prusse, d'autres draps d'Enghien contre 7 pièces de cire⁷⁵.

En 1409, son associé de Danzig, Gerwin Marschede déclare avoir reçu 18 autres draps d'Enghien⁷⁶, peut-être les mêmes que ceux dont Hildebrand assure en Flandre le paiement à Cleys Forest d'Enghien⁷⁷.

⁷³ Archives de Tallin, *Comptes des Veckinchusen*, AF 1, 49 v^o. Ce livre de compte a également été édité par Michail P. LESNIKOV, *Die Handelsbücher des hansischen Kaufmannes Veckinchusen*, Berlin, 1973.

⁷⁴ Les « carisés ou « kerseys » sont à l'origine, une qualité particulière de draps anglais sortis des métiers du village de Kersey, dans le Suffolk. Ils ont fini par constituer une qualité particulière de sayetterie solide, épais, apprêté, voire fabriqué, un peu partout en Europe. Guy de POERCK, *La draperie médiévale...*, 1, pp. 224-225, note 1.

⁷⁵ Michail P. LESNIKOV, *Ibidem*, AF 6, 126v^o « *Item so quam my ut Prusen van den eydingbesche laken 7 stücke wasses* »

⁷⁶ Wilhelm STIEDA, *BW* ..., Lettre nr. 16.

⁷⁷ Michail P. LESNIKOV, *Handelsbücher...*, p. 297 : AF 6, 31r^o.

En 1417, le dit Marschede lui confirme avoir vendu des demi-draps de notre ville, « utiles en Prusse », écrit-il⁷⁸. En 1420, il lui donne le cours des draps « hele »⁷⁹ d'Enghien en Prusse, preuve qu'ils s'y vendaient encore⁸⁰.

Enfin, pour sa part, le marchand prussien de Danzig, Johann Piszt, commerce les draps d'Enghien en 1423 : 1 drap

1443 : 1 « Paar »

1444 : 1 « Paar »⁸¹

De Prusse, quelques draps d'Enghien passent en Pologne. Ils sont ainsi vendus à Cracovie au moins en 1396, date à laquelle ils figurent dans le tarif des prix fixé par les autorités municipales et les fonctionnaires délégués par la reine Edwige⁸². Le document énumère les draps dans un ordre qualitatif décroissant. Le drap d'Enghien se trouve ainsi relégué au 14^e rang, avec les draps de Grammont. Estimés à 8 gros de Prague l'aune, ils sont donc loin derrière les draps du Brabant dont les meilleurs courts de Bruxelles à 20g l'aune occupent la première place. Ils figurent ainsi au milieu du panel des 31 qualités de draps vendues à Cracovie. Ce qui les situe tout de même dans le bas de l'échelle des draps importés (qualitativement parlant) car ils ne sont guère suivis que par des draps locaux, de Silésie, de Pologne ou de Cracovie même, à l'exception d'un petit « harras » à 3g l'aune. On en conclut que le drap d'Enghien importé à Cracovie à la fin du XIV^e siècle est bien un drap de petite qualité⁸³.

En revanche, il était absent du tarif de tondage de l'année 1364, ce qui peut s'expliquer par sa petite qualité qui ne relevait guère d'un (re)tondage⁸⁴.

Mais il est également absent des autres registres comptables ou douaniers dont nous disposons pour la ville polonaise, en particulier, celui de

⁷⁸ Wilhelm STIEDA, *BH*, Lettre nr. 171.

⁷⁹ Drap entier

⁸⁰ Wilhelm STIEDA, *BH*, Lettre nr. 243.

⁸¹ Walter von SLASKI, *Danziger Handel...*, p. 58 § 9.

⁸² Franciszek PIEKOSINSKI (éd), *Codex Diplomaticus Civitatis Cracoviensis (CDCC)*, Cracovie, 1879- 1882, II, nr. 286.

⁸³ Jerzy WYROZUMSKY, *Textile Trade...*, p. 257, à partir de cet exemple, les qualifie même de qualité médiocre.

⁸⁴ Franciszek PIEKOSINSKI, *CDCC*, II, nr. 262, § 5.

l'inventaire de la boutique du mercier Jan Borg, réalisé en 1414⁸⁵, alors qu'y figurent encore la plupart des draps qu'importait la ville en 1396, notamment les draps brabançons.

Le commerce du drap d'Enghien en Pologne aurait donc bénéficié d'un créneau temporel restreint à la dernière décennie du XIV^e siècle.

Au-delà, nous ne trouvons guère trace de leur présence, que ce soit en Livonie, en Russie ou même en Scandinavie.

Il se dégage de ces différents témoignages sur le commerce des draps d'Enghien un certain nombre de conclusions.

1) Il se confirme bien que l'expansion hanséatique du drap d'Enghien se situe dans les vingt dernières années du XIV^e siècle et les trente premières années du XV^e siècle et qu'elle touche essentiellement le territoire prussien. L'une des raisons tient-elle aux relations privilégiées qu'entretenaient Enghien et l'ordre teutonique avec Malines ? L'Ordre, en effet, avait une commanderie dans la ville brabançonne et ses chevaliers étaient vêtus du manteau de drap blanc et gris de tissu de Malines. Or, nous avons vu que les draps d'Enghien suivaient l'inspiration et les voies commerciales de Malines. Peut-on même se risquer à avancer l'hypothèse que sous l'égide de Malines, Enghien aurait ainsi produit une draperie complémentaire toute adaptée à la demande prussienne ?

Mais au-delà de l'ordre lui-même, quelle clientèle prussienne achetait les draps d'Enghien ? Si nous nous basons sur l'identité des acheteurs mentionnés dans les comptes teutoniques, on repère des maires, des juges, donc des notables locaux, peut être appauvris par les guerres hussites et le conflit polono-teutonique. Mais aussi modeste que fut ce drap d'Enghien, il n'est tout de même pas à la portée des strates inférieures de la population. Un drap importé reste un drap cher, un drap d'élite, les populations rurales recourant aux draps locaux.

2) Il semblerait que dans les années 1440, les difficultés commerciales soient devenues notoires. Or dans les comptes de la massarderie d'Enghien, on relève en 1441, la venue à Enghien d'un messenger « *venant*

⁸⁵ Cracovie, Archiwum Panstwowe, *Acta Consularia Cracoviensis*, Registre nr. 427, f^o 64.

des marchands dou pays de hanse dits esterlins pour le fait de la drapperie »⁸⁶. Nous ignorons hélas le contenu de l'ambassade. Mais fut-il en relation avec le recul du commerce de la draperie d'Enghien par les Esterlins⁸⁷ ? Est-il la preuve qu'il existait bien un contrat commercial entre Enghien et les Esterlins ? En tout cas, la concordance de dates entre cette visite et les dernières ventes connues de draps d'Enghien par les Hanséates en Europe orientale est troublante.

3) Quels enseignements tire-t-on des prix des draps d'Enghien ?

Les prix que nous présentons ci-dessous regroupent les données des comptes de la massarderie de Mons et des comptabilités hanséatiques que nous avons déjà citées. Paradoxalement, nous ne pouvons utiliser les données de la Massarderie d'Enghien qu'avec beaucoup de réserves. Les draps qui y figurent sont en effet, soit des draps étrangers à la ville, soit des draps dont l'identité n'est pas donnée formellement. Dans quelle mesure peut-on considérer que ces draps anonymes sont des draps d'Enghien, d'autant que pour certains, leur prix très élevé ne plaide pas en faveur d'une identité enghiennoise, à moins qu'Enghien n'ait fabriqué au milieu du XV^e siècle un drap de qualité exceptionnelle, ce qui est contraire à l'évolution de sa production ? Pour ces raisons, nous les faisons figurer ci-dessous en italique et avec un point d'interrogation.

⁸⁶ *Massarderie* d'Enghien, année 1441-1442, non folioté, mais l'article figure au chapitre des « dépenses effectuées par aucuns des échevins et du massart ».

⁸⁷ En fait, on appelle Esterlins ou Osterlins les Hanséates de l'Est de la Baltique, ce qui les différencie des Vendes, autour de Lübeck et Hambourg, et aussi des Hanséates occidentaux du Zuidersee.

Prix des draps d'Enghien

En Flandre et Hainaut⁸⁸

1373	drap pers	26s/ l'aune	à Mons
	écartelé	20s	« à Mons
	mêlé	28s	« à Mons
1375	mêlé	20s	« à Mons
	blanc	23s	« à Mons
1376	pers	25s	« à Mons
	mêlé	23s	« à Mons
	vert	20s	« à Mons
	blanc	18s	« à Mons
1387	gris	16s/l'aune	à Mons
	blanc	18s	« à Mons
1392	1 drap	48s	à Bruges
		69s	à Bruges « bleu et noir »
		43s	à Bruges
		43s	à Bruges
		40s	à Bruges
1393	1 drap	40s	à Bruges
		44s	à Bruges
		41s	à Bruges
		39s	à Bruges
1394	1 drap	26s	à Bruges
		27s	à Bruges
1395	1 drap	27s	à Bruges

⁸⁸ Rappel : les prix en Hainaut (Mons et Enghien) sont donnés en livres tournois. Les prix en Flandre sont donnés en livres de gros.

		26s	à Bruges
1396	1 drap	27s 28s	à Bruges à Bruges « demi-drap »
1397	1 drap	26s 25s 24s	à Bruges à Bruges à Bruges
1398	1 drap	25s	à Bruges
1399 ¹	1 drap	26s	à Bruges
1403	draps ttes couleurs	28s 25s	à Bruges « bons draps » à Bruges
1413	ttes couleurs	25s	à Bruges « demi-draps »
1414	ttes couleurs	28s	à Bruges « demi-draps »
1421/22	<i>1 blanc drap teint retrait et retendu 1 aune de vermeil</i>	<i>39, 66 lt 15st ?</i>	<i>à Enghien⁸⁹</i>
1426/27	<i>1 blanc drap teint en brunette</i>	<i>55, 3lt⁹⁰ ?</i>	<i>à Enghien</i>
1428	1 drap <i>(1 drap teint en brunette ou une aune</i>	20s 26, 2lt 20s, 17)?	à Enghien <i>à Enghien</i>
1430/ 31	<i>1 drap</i>	<i>10 lt</i>	.

⁸⁹ *Massanderie* d'Enghien, année 1421/22, non folioté. Ce prix inclut les opérations de finition postérieures à l'achat.

⁹⁰ *Massanderie* d'Enghien, année 1426/27, p. 44

	1 drap	40 st ?	à Engbien ⁹¹
1432/33	1 drap	10 lt	
	1 drap	40 st ⁹² ?	à Engbien
1457/58	1 aune de drap vert	16 st ⁹³ ?	à Engbien
1464	1 aune	17 st	à Mons

Le prix des draps d'Engbien en Prusse⁹⁴

1395	1 drap	6m	
1400	1 drap	5 1/2m 1fr	à Leslau
		6m - 1fr	à Leslau
1404	1 drap	5 1/2 m	à Danzig
		6 m- 8sc	à Danzig
		6m- 4sc	à Danzig
		5 1/2m	à Torun
		7 1/2m	à Torun
		6m-1fd	à Torun
		5 1/2m	à Stolp
		6m	à Leslau
		6 1/2 m	à Leslau
		5 1/2m 3sc	à Leslau
		6m - 8sc	à Lobau
1409	1 drap	5m	à Danzig
		4m	à Danzig

⁹¹ *Massarderie* d'Engbien, année 1430/31, non folioté

⁹² *Massarderie* d'Engbien, année 1432/33, 39 r°

⁹³ *Massarderie* d'Engbien, année 1457/58, 91 r°

⁹⁴ Les prix sont donnés en marcs de Prusse. 1 marc = 4 Firdung = 24 scot = 60 schillinge = 180 vierchen = 720 pfennige ou deniers.

1420	1 drap entier	11,5m	à Danzig
1423	1 drap	6m 10m	à Leslau à Danzig
1443	1 Paar	16m	à Danzig
1444	1 Paar	17m	à Danzig

Le prix des draps varie selon les couleurs, comme le montrent les prix relevés à Mons dans les années 1373-1377. C'est important de s'en souvenir, pour ne pas, les années suivantes, confondre l'évolution des prix liée à la conjoncture et leur variation interne selon les différentes qualités produites par le centre textile. On retiendra que les draps pers et mêlés sont, en principe, les plus chers, les blancs, les verts et les gris⁹⁵ se retrouvant à l'autre bout de l'échelle des valeurs, ce que l'on retrouve dans nombre de draperies.

Dans la panoplie des draps des Pays-Bas, le drap d'Enghien se trouve dans un créneau proche de celui des draps d'Ekloo (24s), de Poperingue (17-18s), de Messines (22s),

Deuxième remarque : les prix semblent diminuer très progressivement de 1373 à 1387 : ainsi le drap blanc par exemple est passé de 23s en 1375 à 18s en 1387.

A partir de 1392, nous avons les prix brugeois demandés aux marchands de la Hanse, pour lesquels il a peut-être été éditée une qualité particulière de draps, comme nous l'avons soupçonné à plusieurs reprises. L'apparente rupture de 1394 semblerait correspondre à des prix de demi-draps de la qualité hanséate. Des prix qui resteraient stables jusqu'en 1428 à Bruges. La réapparition d'un drap à 17s l'aune en 1464 laisserait à penser que l'on a alors tenté de revenir à un drap de bonne qualité, dont on ignore l'origine et le devenir, les sources sur le drap d'Enghien devenant alors très rares.

⁹⁵ Un drap gris peut être un drap de couleur grise, mais la plupart du temps il s'agit de drap brut, non teint, de qualité intrinsèque médiocre.

En revanche, les prix en Prusse affichent une certaine stabilité de 1395 à 1409 le drap d'Enghien valant régulièrement 5 à 6 marcs de Prusse, soit l'équivalent d'un drap d'Ath ou de Comines à Danzig ou de Grammont à Thorn et Leslau. Ce qui conforte notre hypothèse d'un drap d'Enghien spécifique, à destination des territoires hanséatiques en général, et de la Prusse en particulier. La présence de draps doubles (« paar ») dans les années 1440 justifie la hausse apparente du prix. Ces draps doubles sont-ils le résultat concret de la négociation de 1441 entre le messager des marchands de la Hanse et la draperie d'Enghien ?

Troisième remarque, qui est une question : Quel bénéfice réalise-t-on sur le commerce des draps d'Enghien ? La Prusse est encore une fois le seul marché sur lequel on puisse tenter une telle évaluation. Encore est-elle aléatoire et plus indicative que réelle, car on n'est jamais certain que les prix donnés correspondent exactement au même drap. Mais comme ces prix sont restés stables sur une assez longue période, on peut tenter le calcul.

En 1404/5, un drap d'Enghien vaut 25 à 29 s à Bruges et 6 marcs de Prusse à Danzig. A cette date, 1 livre de gros de Flandre vaut effectivement 6 marcs. Or 25 s, c'est 1 livre (= 20s) et 5 s : on pourrait en conclure que le bénéfice virtuel serait de 5 à 9 sous, soit 25%, ce qui n'est pas négligeable. Mais il faudrait prendre en considération les frais de paquetage, d'embarquement et de transport, sans parler des taxes douanières. Le bénéfice réel était donc certainement inférieur.

En 1409, le drap est à 20s en Flandre, et à 4-5 marcs à Danzig où la livre vaut un peu plus de 6 marcs. Cette fois, il y a donc perte sur la vente. L'année suivante, il n'y a d'ailleurs plus de drap d'Enghien en vente en Prusse.

On en conclura que le drap d'Enghien fut sans doute d'assez bon rapport au tout début du XV^e siècle, mais que ce bénéfice semble avoir chuté dès les années 1408. Le conflit entre Polonais et Teutoniques, marqué par la défaite des Chevaliers à Tannenberg en 1410 ouvrait alors une difficile période politique et économique, qui explique les soubresauts du commerce international prussien qui s'ensuivit. Les draps d'Enghien en furent victimes, comme les autres draps et produits de luxe.

Alors quelles conclusions pouvons-nous finalement tirer de cette présentation ?

Les différentes sources que nous avons consultées nous permettent d'entrevoir l'histoire de la draperie d'Enghien entre 1296 et 1464, soit sur plus d'un siècle et demi. Ainsi retrouve-t-on les influences existant entre les draperies d'Enghien, d'Ath, et de Tournai et très certainement, même si les preuves juridiques nous manquent, avec celles de Malines et de Grammont, voire d'Arras, avec lesquelles elles sont souvent empaquetées et vendues tant sur les marchés régionaux que lointainement étrangers. Comme toutes les draperies médiévales, celle d'Enghien est une draperie d'imitation et cette diversité d'influences lui a sans doute permis de créer sa propre originalité et à ce titre, il convient de lui rendre sa propre identité hennuyère.

La seconde remarque consiste à souligner le lien qui existe entre l'évolution de cette draperie et son exportation. On constate en effet que sa commercialisation prend un important essor dans les années qui ont suivi la constitution de son métier au milieu du XIV^e siècle. Dans les années 1370-1390, Enghien produit encore un drap de qualité moyenne, soutenue par les commandes comtales et bourgeoises. Puis l'ouverture du marché hanséatique l'amène à diversifier sa production en fabricant désormais une majorité de demi-draps de plus petite qualité mais bien exportables.

Bref, le drap d'Enghien est un drap du Nord, dans sa fabrication comme dans son commerce : on ne le rencontre pas dans les régions méditerranéennes, encore moins en Allemagne du sud et en Italie. Il est même probable, nous l'avons vu qu'il ait répondu à une commande et un accord spécifiquement hanséatiques. Mais une draperie finalement d'expansion et d'envergure limitées, dans l'espace comme dans le temps, trop dépendante sans doute d'un seul marché, hélas victime des vicissitudes du XV^e siècle et qui n'a pas pu ou su se réorienter vers une autre clientèle ou une autre destination, Enghien préférant au bout de compte, se consacrer à la toilerie et la tapisserie.

Beaucoup d'inconnues demeurent à propos de cette draperie et l'on est amené à présenter plus d'hypothèses que de certitudes. La recherche demeure ouverte. Mais d'ores et déjà, on peut dire qu'Enghien a su tisser sa petite page de gloire dans l'histoire de la draperie médiévale des Pays-Bas.